

Le **B**ulletin

d' **I**nformation

des **P**rofs-relais de la Mayenne



Editorial

Par **Mme Solange Deloustal**,
inspectrice d'académie
de la Mayenne.



Ce onzième numéro du bulletin d'information des professeurs-relais « école-entreprise » de la Mayenne témoigne de la mobilisation de tous pour que le projet d'orientation scolaire et professionnel de chaque élève puisse se construire, de la 6^e à l'enseignement supérieur, en s'appuyant notamment sur la découverte du monde économique et professionnel.

Cela passe par :

- une sensibilisation large des enseignants à l'entreprise de façon à ce qu'ils puissent accompagner, en inter-disciplinarité, les élèves (et leurs parents) dans leur réflexion ;
- un engagement fort des structures qui génèrent des emplois à accueillir les jeunes en devenir ;
- un développement, chez ces derniers, tant de manière individuelle que collective, de l'autonomie et de l'esprit d'initiative.

Le rôle d'interface du professeur-relais entre le collège ou le lycée (qu'il soit général, professionnel ou technologique) dans lequel il exerce et le tissu économique qui l'entoure est primordial pour atteindre ces objectifs. Il est le maillon fort qui permettra d'élaborer le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel dont la loi d'orientation et de programmation pour le refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013 nous fait obligation.

Leur action et celle de leurs collègues et de leurs partenaires mérite d'être saluée et encouragée.

Un outil efficace de lutte contre le décrochage : le Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA).

Le DIMA permet à un jeune qui a atteint l'âge de 15 ans de découvrir un environnement professionnel par alternance tout en demeurant sous statut scolaire.

3 grands domaines de formation sont accessibles en Mayenne dans le cadre du DIMA :

- métiers de l'hôtellerie et du bâtiment auprès du CFA des villes de la Mayenne
- métiers de bouche et de la mécanique auprès du CFA de la Chambre des Métiers de Laval
- métiers du cheval auprès du CFA du Lycée agricole de Laval.

Un dossier de candidature, complété par le collège du jeune, doit être transmis à la DSDEN.

L'entrée dans le dispositif s'effectue à la rentrée mais peut intervenir en cours d'année scolaire.

La formation ne peut excéder une durée de 12 mois et n'est pas rémunérée. Elle se déroule dans les locaux du CFA où sont dispensés les enseignements généraux (pour au moins la moitié du temps) ainsi que les enseignements technologiques et pratiques.

Des stages d'initiation ou d'application dans une ou plusieurs entreprises viennent étayer la formation dispensée au CFA.



(illustration : capture internet)

Pour plus d'informations concernant le DIMA, s'adresser au service Apprentissage de la DSDEN de la Mayenne au 02 43 59 92 25.

(Merci à M. Claude Angora

IEN Enseignement Technique et Apprentissage - NDLR)



Dans le rétro



Les **MERCREDIS DE L'ENTREPRISE** :
visite de Monbana le 4 mars à Ernée.



Projet « Mix'cité » au Lycée Réaumur :
le 13 mars, dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneuriat au féminin, les filles des sections industrielles et scientifiques (du bac. pro au BTS) échangent avec Mme Besnard, gérante de Coodémarrage 53, en présence de Mme Deloustal et de M. Antraccoli.



Réunion préparatoire aux
RENCONTRES AVEC L'ENTREPRISE 2015
à la C.C.I. du Mans le 6 janvier.



La NUIT DE L'ORIENTATION
le 22 janvier 2015.
L'espace réservé au C.I.O.
a connu une belle affluence.



Le **FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES MÉTIERS**
les 23 et 24 janvier 2015, pour la dernière fois au Parc des Expositions de Saint-Berthevin.

Ouverture du C.A.P.

Agent d'Entreposage et de Messagerie au Lycée Pierre et Marie Curie.

Le 15 janvier dernier, Philippe Minzière et Régine Fougeray, respectivement proviseur et proviseur adjointe du Lycée Professionnel Pierre-et-Marie Curie, ont officiellement présenté l'ouverture de cette nouvelle section dans leur établissement.

Mme Deloustal, les élus locaux et des représentants des entreprises de Château-Gontier étaient présents : l'ouverture d'un C.A.P. dans un établissement public de Château-Gontier est un événement d'importance.



*Mme Deloustal
et M. Philippe Henry
(Maire de Château-Gontier)
écoutent la présentation
de l'espace dédié
à la formation A.E.M.
par Mme Fougeray*

Cette formation en 2 ans, dont 16 semaines de stages en entreprises, sera ouverte à la rentrée 2015 : elle accueillera 15 élèves issus de Segpa, de 3^{ème} prépa.pro. ou de 3^{ème} générale.

Parmi les compétences pré-requises pour intégrer la formation : la rigueur et le sens de l'organisation.

L'agent d'entreposage et de messagerie exécute des opérations de déchargement et de réception, de stockage, de préparation de commandes et d'expédition de marchandises. Le tout nécessite de maîtriser l'outil informatique.

Parmi les aménagements dédiés à cet enseignement : un entrepôt reconstitué. Les élèves auront également l'opportunité de s'entraîner à leur rythme sur un simulateur de conduite de chariots de manutention.



(illustration : capture internet)

Les perspectives en termes d'employabilité sont intéressantes, d'autant plus que les entreprises (pas seulement locales) sont à la recherche de professionnels formés dans ce domaine (*lire ci-contre*) : les futurs jeunes diplômés postuleront aux emplois d'agent de réception, de préparateur de commande, de magasinier cariste ou bien encore d'agent de messagerie.

Le BIP donne la parole à...

M. Pascal Laise,

membre du Conseil d'Administration
du Club des Entrepreneurs
de Château-Gontier et de sa région,
directeur général de la Société Protect'Homs.



Quelle place ont eu les entreprises dans le processus d'ouverture du CAP A.E.M. au Lycée Pierre et Marie Curie ?

Nous avons été sollicités par le Lycée et par les collectivités locales dans le cadre d'une enquête préliminaire afin que nous puissions exprimer nos besoins en termes de formation. Parmi les postulats de départ, nous avons la volonté affirmée de proposer une offre de formation plus importante, plus diversifiée, en corrélation avec les activités des entreprises locales et leurs offres d'emploi.

Vos entreprises sont-elles prêtes à accueillir les élèves du CAP A.E.M. en stage ?

Nous aurons un œil bienveillant sur les demandes qui seront formulées, en étant très vigilants quant au respect de la législation en vigueur.

Quelles compétences attendez-vous des jeunes qui vont commencer cette formation ?

Il faut qu'ils maîtrisent la lecture et les calculs opératoires de base ainsi que le positionnement dans l'espace. Il est indispensable qu'ils soient en mesure de mémoriser les savoirs et les savoir-faire de leur futur métier et qu'ils apprennent à utiliser les outils informatiques usuels. Nous attendons aussi d'eux qu'ils adoptent des attitudes et des comportements qui leur permettront de s'intégrer au monde de l'entreprise. Ils devront acquérir les compétences qui leur permettront de suivre les évolutions du travail et de leur métier.

Le CAP A.E.M. est-il forcément une fin en soi ?

Pas du tout : les jeunes concernés doivent être ambitieux. Si certains entreront directement sur le marché de l'emploi après l'obtention du CAP, nous voulons que les plus motivés continuent leurs études pour décrocher un bac. pro. en logistique.

Et après le CAP A.E.M. ?

Après le CAP, des passerelles existent pour que les titulaires du diplôme puissent poursuivre en Bac. pro. Logistique ou Transport dans les Pays de la Loire. Ils peuvent aussi envisager de compléter leurs acquis en préparant le CAP Conducteur routier marchandises.



« Je suis professeur-relais... »

Présentez-vous aux lecteurs du BIP en quelques mots.

Je m'appelle Loïc Bichon.

Je suis professeur de sciences physiques au Collège René Cassin à Ernée depuis 15 ans.



Pourquoi avez-vous accepté la mission de prof-relais ?

Pendant mes cours, j'ai toujours aimé promouvoir tous les métiers accessibles avec une formation de physique-chimie, que ce soit électricien, technicien de laboratoire, ingénieur son,...

Depuis septembre 2005, je suis aussi enseignant d'option découverte professionnelle en 3^{ème}. Cette option m'a permis de découvrir les entreprises du Nord-Mayenne, région que je ne connaissais pas puisque je n'en suis pas originaire.

La mission de prof-relais m'a permis de connaître davantage le monde économique mayennais et d'avoir encore plus de contacts pour organiser des visites d'entreprise pour les élèves de 3^{ème} ODP mais aussi pour les élèves de SEGPA du collège.

Pouvez-vous nous présenter quelques actions spécifiques que vous menez ?

Depuis 2 ans, avec ma collègue professeur de français, nous travaillons sur les métiers du spectacle vivant (programmateur culturel, ingénieur son, technicien lumière, décorateur,...) Ce travail se fait en lien avec la programmation culturelle de la communauté de communes de l'Ernée. Lors des spectacles les élèves suivent les montages, les répétitions, les spectacles et les démontages et rencontrent les différents professionnels.

Je travaille souvent avec les communautés de communes de l'Ernée et du Bocage mayennais.

Ces deux communautés de communes essaient de créer un lien entre les professionnels de l'éducation et de l'orientation et les entreprises. Elles proposent un jeudi matin par mois une visite d'une entreprise de leurs territoires. Nous travaillons aussi ensemble à la mise en œuvre du

Challenge inter-collèges des métiers du Bocage mayennais et de l'Ernée :



Pour la 3^{ème} année consécutive, ce challenge proposé aux élèves d'ODP des collèges des deux communautés de communes (René Cassin à Ernée, Louis Launay à Landivy, Francis Lallart à Gorron, Sept Fontaines à Andouillé et Léo Ferré à Ambrières les Vallées) leur permet de réaliser une présentation d'une entreprise et de ses métiers. Le 9 juin 2015, les élèves se retrouveront à Gorron pour présenter leur travail lors d'un oral devant un jury composé d'élus, de responsables d'entreprises,... Ce challenge a pour buts de favoriser la rencontre entre les jeunes et les entreprises et de faire découvrir la diversité des métiers dans le Nord Mayenne.

A vos agendas !

Des événements marquants jalonnent le calendrier de l'année scolaire dans les domaines de la relation école-entreprise et de l'information sur l'orientation.

Attention : des ajustements dans ce calendrier prévisionnel sont possibles en cours d'année.



LES MERCREDIS DE L'ENTREPRISE :

Visite d'un centre commercial à Laval
le 20 mai dans l'après-midi
(le lieu reste à préciser).

CLEE le 7 avril

UNE « RENCONTRE AVEC L'ENTREPRISE » :

pour un(e) professionnel(le) de l'Education,
l'opportunité d'accomplir un stage de 3 à 5 jours
en immersion dans une entreprise locale,
entre le 5 janvier et le 30 avril 2015

Merci d'avoir pris le temps de lire le B. I. P. n°11.

Retrouvez-le en ligne sur

www.ia53.ac-nantes.fr

rubrique Relations Ecole Entreprise

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Rendez-vous au cours du mois de juin 2015
pour son douzième numéro.

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –
53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand

nicolas.bertrand@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr